Juin 2021 #03

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal

Le Dossier p.4-7

## Un plan d'investissement pour notre Vallée

www.cc-stamarin.fr

Rejoignez-nous sur Facebook

# SOMMAIRE


P.4 - 7 Dossier : Le PPI, un programme d'avenir

P.7 Focus sur le budget

P.8 Tourisme : voilà l'été !

P.9 Le Centre vaccination au CAP : tous mobilisés !

P.10 Périscolaire : 1er bilan à Storckensohn

P. 11 La médiathèque reprend ses droits

P. 12 Brèves et agenda



Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- À l'Unisson **n°3** - Juin 2021
- Directeur de la publication : **Cyrille AST**
- Directeur de la communication : **Michel PINEL**
- Conseil Conception Rédaction : **Auctavia Communication**
- Conception graphique : **grafikexpo.fr**
- Impression : **Publi H**, certifié imprim'vert
  6000 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m²
- Crédits photos : Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, Centre du Torrent

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal, et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# EDITO

Madame, Monsieur,
Chers habitants de la Vallée de Saint-Amarin,
J'aimerais, à travers ce nouveau numéro de notre magazine intra-communautaire, vous transmettre un message porteur d'espoir et d'enthousiasme.
De l'espoir, car nous sommes désormais en capacité de mieux répondre à cette crise sanitaire qui nous affecte depuis plus de quinze mois.
Depuis le 12 avril dernier, un Centre de vaccination se tient à Saint-Amarin au Complexe Culturel (le CAP). Nous avons enfin obtenu du Préfet du Haut-Rhin et de l'Agence Régionale de Santé ce que nous avions demandé avec insistance et volonté depuis le 2 janvier !
Aujourd'hui, ce sont plus d'un millier de personnes qui sont vaccinées chaque semaine sur notre territoire. Je tiens ici à remercier tout particulièrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de ce centre : l'ensemble des services de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de la Ville de Saint-Amarin, le Maire de Saint-Amarin, Charles Wehrlen, pour son efficace et précieuse collaboration, les nombreux bénévoles qui ne comptent pas leurs heures, l'ensemble du personnel soignant pour son professionnalisme et sa grande disponibilité et l'artiste Dominique Bourgois pour le prêt de ses œuvres qui embellissent le centre de vaccination ! Le retour à une vie « normale » semble passer par la vaccination. C'est ce qui se passe dans tous les pays qui ont vacciné massivement. Il n'y a aucune raison qu'il en soit autrement chez nous.

De l'enthousiasme, car avec l'ensemble des élus du Conseil communautaire nous avons validé d'importants projets pour notre Vallée :

• La réhabilitation de notre centre de loisirs (piscine et annexes) afin de diminuer son coût de fonctionnement et de proposer un service de qualité ;
• La création d'un Pôle de Réemploi, Recyclage et Revalorisation des déchets (P3R) qui nous permettra d'avoir une meilleure empreinte environnementale et d'accéder enfin à un tel service ;
• La sécurisation de notre approvisionnement en eau, ressource essentielle, avec un plan d'investissement de plus de cinq millions d'euros ;
• Le développement d'énergies renouvelables afin d'entrer dans une démarche éco-responsable de l'utilisation de nos bâtiments et de nos espaces économiques ;
• La finalisation du Parc économique de Malmerspach avec un projet mixte d'implantation de logements et de cellules artisanales.

Dès le mois de septembre, nous nous réunirons en séminaire et déciderons de la pertinence d'actions complémentaires : améliorer l'attractivité touristique, lutter contre la désertification médicale, sécuriser et normaliser certains bâtiments communautaires, offrir des services publics de meilleure qualité, développer de nouvelles recettes commerciales et faciliter l'accès de nos jeunes à la culture. Ces échanges nous permettront de construire ensemble la Vallée de demain !

Avec toute ma détermination et mon implication pour notre territoire,

Très chaleureusement,

**Cyrille AST**
Président de
la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin

**> Le saviez-vous ?**

Cet été le Centre aquatique de Wesserling est ouvert du 26 juin au 31 août 2021 de 10 h à 19 h !

# Le PPI, un programme d'avenir

Pour la première fois de son histoire, la Communauté de communes a élaboré en 2021 un Plan Pluriannuel d'Investissement, un outil majeur de pilotage pour la Vallée et ses habitants.

### • Vous avez dit Plan Pluriannuel d'Investissement ?

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil d'analyse financière prospective. Il permet aux collectivités locales de planifier leurs investissements sur le long terme et donc de financer les travaux nécessaires au développement de leurs territoires avec leurs moyens financiers.

### • Comment est établi un PPI ?

Pour réaliser notre PPI, un important travail de recensement des besoins a d'abord été effectué. Les investissements nécessaires ont été estimés et programmés dans le temps (entretien et modernisation du patrimoine, poursuite d'opérations déjà lancées, subventions d'équipement et fonds de concours, opérations nouvelles, etc). Ce travail de recensement et d'estimation budgétaire terminé, l'élaboration du PPI a consisté à inscrire, année par année, en fonction des priorités, les projets identifiés, phasés et budgétés.

### • Pour quoi faire ? Pour qui ?

Le PPI est élaboré dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité. Il permet à tous les habitants de suivre et de comprendre les arbitrages entre projets, financements ou dates de lancement. Il permet aussi de mesurer la faisabilité des actions souhaitées au regard des capacités financières et budgétaires réelles.
C'est un document de pilotage politique, stratégique, financier, prospectif, au service des habitants de la Vallée est programmé pour les six prochaines années.
Adopté le 30 mars dernier, le PPI a distingué les projets prioritaires qui font l'objet d'un consensus affirmé de ceux qui demandent une réflexion complémentaire.

**5 projets ont été identifiés dans le PPI**
qui nous permettront de voir l'avenir avec confiance.

## 1. La réhabilitation du Centre nautique de Wesserling

Le Centre nautique de Wesserling comptabilise, chaque année, près de 65 000 entrées, en rassemblant les entrées grand public, la fréquentation des écoles et des associations.
Cet équipement particulièrement prisé par les habitants de notre Vallée de Saint-Amarin et d'ailleurs, souffre malheureusement de vétusté. L'espace de loisirs a été aménagé en 1978 pour sa partie ouverte et en 2000 pour sa partie couverte.
Malheureusement avec le temps, l'équipement est devenu une vraie « passoire énergétique » et les installations techniques sont à bout de souffle. La cafétéria quant à elle n'est plus aux normes et ne peut plus être utilisée depuis 2020.
Même si la collectivité investit chaque année 80 000 à 100 000 € pour le maintenir en état, il nous appartient d'envisager sa réhabilitation.

Une étude de faisabilité a été lancée pour procéder à une rénovation de la piscine, maintenir son attractivité face à la concurrence grandissante et permettre de grandes économies d'énergie, le premier poste de dépense de cet équipement.

Au sortir des conclusions de l'étude, nous espérons que le chantier de réhabilitation pourra démarrer en fin d'année 2022, début 2023.
La Communauté de communes souhaite une rénovation énergétique de l'établissement, la mise aux normes des équipements, mais aussi redynamiser le site en y intégrant de nouvelles structures ludiques.
Le budget alloué pour le projet serait d'environ 3 millions d'euros débloqués entre 2022 et 2026, avec un appel à subventions.

## 2. Sécuriser notre approvisionnement en eau : une nécessité !

Avec 162 km de canalisations, 32 réservoirs et 74 captages, une topographie de moyenne montagne, notre système d'alimentation en eau potable est complexe. L'état des ouvrages et le changement climatique obligent la Communauté de Communes à réaliser des travaux afin d'anticiper les pénuries d'eau. Dans ce cadre, 4 objectifs sont clairement identifiés.

### > Objectif n°1 : Diminuer les pertes d'eau au niveau du réseau de distribution

Diminuer les fuites sur les canalisations est le premier levier permettant d'améliorer la résilience du système d'alimentation en eau potable.
Les réseaux vont être équipés de compteurs et de dispositifs de localisation des fuites pour augmenter l'efficacité des interventions. Le programme de travaux de renouvellement des canalisations sera aussi intensifié.

### > Objectif n°2 : Gérer durablement les ressources en eau

La ressource du tunnel d'Urbès est la ressource la plus utilisée sur le territoire. Il est envisagé de faire un meilleur usage de cette ressource, afin d'abandonner certains captages vulnérables ou nécessitant de gros travaux. Les interconnexions entre les réseaux devront également être améliorées afin de pouvoir disposer de solutions de secours au niveau des secteurs subissant des pénuries récurrentes d'eau.

### > Objectif n°3 : Réhabiliter les ouvrages de captage et de stockage d'eau

Le génie civil de certains réservoirs est dégradé et des travaux sont en cours depuis l'an dernier afin de refaire notamment l'étanchéité des cuves.
Au niveau des ouvrages de captage des sources, des travaux devront également être réalisés pour qu'ils soient mieux protégés.

### > Objectif n°4 : Améliorer le goût de l'eau

L'eau utilisée pour l'eau potable est de bonne qualité. Elle est exempte de nitrate et de pesticides et est donc peu traitée. Elle est juste désinfectée à l'eau de javel pour éliminer les bactéries et virus. Ce produit efficace agit durablement jusqu'au robinet.
Malheureusement, il peut avoir des effets négatifs sur le goût. L'objectif est de remplacer cette désinfection chimique par une désinfection physique avec des rayonnements ultraviolets, ce qui améliorera le goût de l'eau.

## 3. Un Pôle « Réemploi, Recyclage et Revalorisation » P3R : moins jeter, mieux recycler

La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin est l'un des derniers territoires à pratiquer la collecte des encombrants en porte à porte, faute d'être équipée d'un centre de tri et de valorisation de ces déchets.
Or cette méthode de gestion de nos déchets coutera à l'avenir de plus en plus cher en raison, notamment, de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) instaurée par l'État.
Pour enrayer cette inflation et pour répondre aux objectifs fixés par l'État en matière de développement de l'économie circulaire et de réduction de nos déchets, l'aménagement d'un **Pôle de Réemploi, Recyclage et Revalorisation** est prioritaire.
Il se substituera aux collectes des encombrants et autres collectes spécifiques et permettra de mieux valoriser des filières recyclables et écoresponsables (le mobilier bois par exemple).
Il facilitera aussi le réemploi et la réparation de matériels et d'objets.
Le projet en est à sa phase d'étude et devrait voir le jour à l'automne 2023.

## 4. Énergies renouvelables : assurer l'après Fessenheim

L'une de ses priorités du Programme Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 du mandat concerne le développement des énergies renouvelables sur le territoire.
La Communauté de Communes compte intervenir sur cette problématique d'avenir par de nouvelles implantations dans les zones économiques communautaires.

### • Photovoltaïque

Les panneaux photovoltaïques permettent de produire de l'électricité grâce au rayonnement solaire. La Communauté de Communes a la volonté de valoriser le potentiel des zones économiques intercommunautaires en la matière. Un travail avec différents porteurs de projets du secteur a permis de faire émerger les deux sites qui présentent le plus de potentiel :

- Les toitures de l'Hôtel d'entreprises du Parc de Wesserling : Production équivalente à 14% de la consommation électrique des foyers du territoire.
- l'ancienne décharge de la manufacture de Wesserling (zone du crassier et des bassins) située à Ranspach.

Production équivalente à 37% de la consommation électrique des foyers du territoire.
La Communauté de Communes va donc poursuivre son travail sur ce sujet afin de faire émerger des projets de production d'électricité locale.

Durant ce mandat, elle va évidemment aborder d'autres thématiques en lien avec les énergies renouvelables et la question énergétique (bois énergie, réhabilitation thermique de bâtiments, etc ...)

### • La microcentrale hydroélectrique de Malmerspach

Le futur exploitant a terminé les démarches administratives.
Il sera titulaire d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans.
Les travaux de réhabilitation des installations devraient ensuite démarrer en 2021 pour un début de fonctionnement au plus tard fin 2022.

## 5. Développement économique : finalisation du Parc de Malmerspach

La Communauté de communes ambitionne aussi de finaliser le Parc de Malmerspach pour accueillir de nouvelles entreprises et créer les emplois de demain.
Dans la continuité, les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment «Méca Concept» et du bâtiment «Laine Peignée» se dérouleront en 2021. L'ancienne passerelle sera également remise en état pour les mobilités douces.

Une réflexion est en cours sur le devenir de la partie nord de l'ancienne friche Interglas/Fibertechs.

Avec l'appui d'un architecte, la Communauté de Communes va définir un projet pour ces 10 000 m² de bâtiments.

Le Parc de Malmerspach présente plusieurs caractéristiques intéressantes :
- il fait la liaison entre le bourg centre de Saint-Amarin et la commune de Moosch, porte d'entrée du territoire,
- il présente une histoire industrielle riche de plus de 150 ans d'activité et de quelques noms marquants (Hartmann, Schlumpf, Interglas...),
- il accueille encore aujourd'hui plusieurs entreprises principalement artisanales et industrielles,
- il est situé à proximité de la RD1066 qui dessert le territoire,
- il est bordé par la Thur et présente un cadre paysager de qualité.

Au sein du Parc de Malmerspach, l'ancienne friche Interglas/Fibertechs fait aussi la transition entre les habitations du village et le parc d'activités.
Le projet de finalisation du Parc de Malmerspach vise à répondre à une triple problématique : réhabiliter les friches en valorisant le patrimoine industriel, accueillir de nouvelles entreprises et créer des logements.
Le devenir du site passe par le développement d'un projet mixte habitat, services et activités dans un cadre de qualité.

# Zoom sur le budget :

## Le budget 2021 : pas d'augmentation de la fiscalité locale

Le 30 mars, la Communauté de communes de la Vallée de St Amarin a voté son budget 2021.
Grâce à une maîtrise des dépenses courantes, et à la recherche de cofinancements, le budget 2021 permet d'engager de nouveaux investissements, sans toucher aux taux d'imposition, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

Le budget principal est d'un montant total, fonctionnement et investissement confondus, de 10 M€, auquel s'ajoutent les budgets annexes des zones économiques (Wesserling, Malmerspach, Saic Velcorex-St Amarin, Hydra-Moosch, au total 5,5 M€), l'Eau et l'Assainissement (10,6 M€), des services de l'Enfance (1,8 M€), de l'Eco-Citoyenneté (2,2 M€), de la Main-d'œuvre forestière (0,3 M€).

**Retrouvez les principaux éléments de ce budget en un coup d'œil.**

### Budgets de fonctionnement 2021

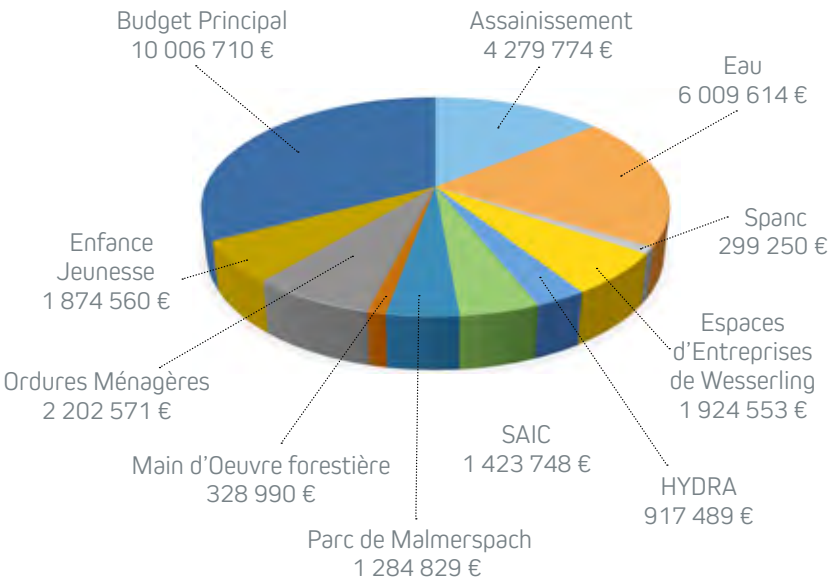

# Tourisme : Voilà l'été !

## L'office de tourisme fait peau neuve !

L'Office de tourisme de la Vallée de Saint-Amarin a profité des contraintes sanitaires pour repenser son organisation et réaménager ses bureaux avec l'objectif d'offrir un meilleur service à ses usagers.
L'espace d'accueil a été réorganisé pour améliorer l'expérience de nos visiteurs. Le coin boutique se développe : cartes postales, topoguides, librairie. Des produits locaux seront également proposés.
Les horaires d'ouverture à l'année ont été doublés pour accueillir plus de visiteurs.
Dans la continuité de ces réaménagements, l'Office de tourisme s'est engagé dans une démarche de classement en Office de tourisme de catégorie II et vise à obtenir de nouveaux labels tels que la marque *Accueil vélo.*

Apple store Google play

**Téléchargez l'application « Balade Haute Vosges Alsace »**

## L'application d'itinéraires de pleine nature « Balade Hautes Vosges Alsace » évolue en 2021 !

Disponible depuis juillet 2019 sur les plateformes de téléchargement, l'application mobile « Balade Hautes Vosges Alsace » vous propose plus d'une cinquantaine d'itinéraires pédestres, à vélo ou à VTT dans les vallées de la Thur et de la Doller ainsi que sur Thann-Cernay.
D'ici fin juin, l'application sera enrichie de nouvelles fonctionnalités et proposera des circuits de trail, de marche santé et de raquettes à neige en perspective du prochain hiver bien sûr.
En parallèle, la rubrique « balade de saison » sera améliorée afin d'offrir aux utilisateurs une expérience optimale et des conseils d'itinéraires saisonniers régulièrement mis à jour.

## Une nouvelle borne de service pour les camping-cars à Wesserling

Durant l'été 2020, la Communauté de Communes a mis en place une borne de service pour camping-cars à l'entrée du Parc de Wesserling, aux abords du parking du Super U. La nouvelle borne permet ainsi aux campings-caristes de vidanger leurs eaux noires et grises et de se ravitailler en eau potable, 24h/24 et 7j/7.
Ils profitent également de nombreux services situés à proximité : alimentation, pharmacie, magasins (tissus, électronique, informatique), producteurs et artisans locaux ainsi que plusieurs restaurants.

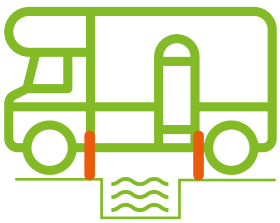

# Le Centre de vaccination du CAP à Saint-Amarin : Tous mobilisés !

C'est le 12 avril, que le centre de vaccination de la Vallée de Saint-Amarin a ouvert ses portes au CAP.
Il n'aura fallu que 8 jours pour mettre le centre en place, l'organiser, grâce à l'appui et à l'investissement des élus locaux et des professionnels médicaux du territoire.

### • De 250 à 1150 doses

A son ouverture, le centre de vaccination a accueilli les patients, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.
250 doses de Moderna ont été mises à disposition les trois premières semaines, ce nombre passant très vite à 850 puis 1150 doses/ semaine, le 10 mai. L'ouverture d'une seconde ligne vaccinale a été nécessaire, pour améliorer l'accueil et le confort des habitants de notre Vallée.
Les médecins, infirmières et bénévoles s'investissent désormais pour accueillir les patients du lundi au samedi, sur des créneaux de 4 heures par jour , de 9h à 13h le lundi et le samedi, de 14h à 18h du mardi au vendredi. Les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la fréquentation du centre.

### • 10 personnes

La particularité du centre de vaccination de Saint-Amarin réside dans son fonctionnement qui s'appuie sur la présence de bénévoles.
10 personnes se relaient chaque jour pour vous accompagner dans ce protocole de vaccination. Sans eux, le centre ne pourrait pas fonctionner.

### • Moderna vs Pfizer/BioNTech

À compter du 24 mai, le vaccin Pfizer (vaccin à ARN messager tout comme le Moderna) a été proposé en première injection à tous les patients.
Les injections de Moderna restent pratiquées pour les personnes bénéficiant de leur 2ème dose de ce vaccin.

### > Le centre en pratique

**Pour prendre RDV, connectez-vous sur Doctolib : Centre de vaccination COVID-19 de la Vallée de St Amarin, Centre de santé à Saint-Amarin (doctolib.fr)**

### Le saviez-vous ?

Nous avons encore besoin de bénévoles ! Pour apporter votre aide, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 03 89 82 60 01 ou par mail secretariat.direction@cc-stamarin.fr

# Périscolaire

## L'accueil des enfants sur le site périscolaire de Storckensohn : **quel bilan après six mois ?**

Depuis plusieurs mois à présent, une vingtaine d'enfants scolarisés à Kruth et Oderen sont accueillis durant la pause méridienne sur le site périscolaire du Centre du Torrent à Storckensohn (l'accueil ayant lieu auparavant au Foyer Saint Wendelin à Kruth), en compagnie de leurs camarades de Fellering, Urbès, Mollau et Husseren-Wesserling.
Le transport se déroule en minibus et les repas sont confectionnés sur place par les cuisines du Torrent. Des temps d'animation sont également organisés dans ce cadre parfaitement adapté à la détente et aux jeux.
Malgré des contraintes sanitaires particulières, le bien-être des enfants est resté une priorité et tout a été mis en œuvre pour leur offrir un accueil adapté.
Un sondage réalisé auprès des parents a témoigné de la qualité du service proposé et de leur satisfaction.

## Le programme du Périscolaire **pour l'été**

**• Accueil de Loisirs Extrascolaire 3/12 ans :**

Les grandes vacances approchent ! L'Accueil de Loisirs sera ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août 2021.

**Au programme :**
jeux, détente, musique, sport, activités artistiques, sorties en plein air… n'oubliez pas de vous inscrire !

## Le Périscolaire prépare déjà **la rentrée**

**• Inscriptions Périscolaires rentrée 2021/2022 :**

Afin d'organiser au mieux les accueils de loisirs périscolaires de la rentrée de septembre, merci de vous mettre en relation avec l'équipe de direction ou en vous connectant à votre Portail Famille pour le renouvellement de votre inscription avant le début des vacances scolaires d'été.

Pour toute nouvelle demande, l'équipe est à votre disposition pour vous renseigner sur les démarches.

**> Accueil de Loisirs de la CCVSA :**
contact et informations
au 03.89.75.95.71 ou
sur peri.amarin@yahoo.fr

# La médiathèque reprend ses droits

## Place aux animations d'été

La Médiathèque intercommunale l'Étoffe des Mots reprendra cet été les animations dans le respect essentiel des règles sanitaires.
Ainsi, à partir de la fin juin et durant tout l'été, des animations autour de la thématique de l'Égypte sont prévues en écho à la programmation estivale des Jardins du Parc de Wesserling. Une exposition de gravures issues des fonds patrimoniaux de la médiathèque de Montbéliard et représentant des images de la campagne d'Égypte de Napoléon Bonaparte (une aubaine pour le bicentenaire de la mort du célèbre empereur !) est ainsi prévue et sera visible sur les murs de la Médiathèque.
Un spectacle pour les enfants, « La barque d'Isis » est aussi programmée le samedi 17 juillet (horaire non défini à ce jour).

> Vous retrouverez prochainement la programmation sur le site internet de la Médiathèque.
http://www.mediatheque-valamarin.fr

D'autres animations sont aussi prévues (conférences, atelier d'initiation aux hiéroglyphes…) grâce à un partenariat avec l'Association alsacienne d'Égyptologie basée sur Strasbourg.

## Des projets pour la rentrée

**• Un service de portage à domicile pour les habitants de la Vallée :**

Afin de permettre aux habitants de la CCVSA se trouvant dans l'incapacité de se déplacer d'avoir accès aux services de la Médiathèque, il sera prochainement proposé, sous conditions, un service de portage d'ouvrages à domicile. Il donnera à la Médiathèque une nouvelle visibilité et palliera la suppression des bibliobus de la Médiathèque Départementale qui jusqu'alors desservaient certaines communes de la Vallée.

**• La mise en oeuvre d'un nouveau service autour du jeu vidéo :**

Deux consoles sont prévues à l'achat avec l'acquisition progressive d'un catalogue de jeux. Certains pourront être prêtés, d'autres seront réservés pour la Médiathèque.

**• La Fête du Livre :**

Enfin, si les conditions sanitaires le permettent, la traditionnelle Fête du Livre se tiendra le 26 septembre prochain de 10 h à 18 h.

Elle constitue un véritable temps fort pour le dynamisme culturel de la Vallée et est importante pour que nous manifestions notre soutien aux auteurs et artistes.

Comme lors de la dernière édition, la manifestation se tiendra dans le Pavillon des Créateurs avec une jauge réduite pour permettre le respect des mesures de sécurité.

Des auteurs, libraires et éditeurs seront présents, un marché aux puces aura lieu à l'extérieur. Sont également prévus une exposition de l'artiste leimbachois Chéni et un atelier de sérigraphie.

## De la reprise de la natation scolaire aux vacances d'été

Depuis le 10 mai, c'est la reprise de la natation scolaire, une action ardemment souhaitée par la Communauté de communes, pour faciliter les apprentissages et diminuer les risques de noyade.
À compter du 26 juin, et jusqu'au 31 août, le Centre nautique de Wesserling sera ouvert à tous de 9h à 19h.

## Feux de la Saint-Jean

Dès le 3 juillet, partez à la découverte des feux de le Saint-Jean des communes de la Vallée de Saint-Amarin.

## Les prochains RDV du Parc de Wesserling

- Du 6 juin au 10 octobre : Festival des jardins métissés Les Jardins d'une reine d'Égypte
- 4 juillet : Fête du Patrimoine industriel
- 18 juillet : Fête du Sentier Pieds-Nus
- Août, du jeudi au dimanche : Féeries nocturnes au Jardin
- 29 août : Fête du Potager
- 18 et 19 sept : Journées européennes du Patrimoine

## Inauguration du sentier de Stockenberg

Le 3 juillet à 14h, rendez-vous au 5, rue Verte à Saint-Amarin. Déambulation – spectacles de découverte.

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES